

## FORCING ANTI-FRANÇAIS ET IDYLLE GERMANO-VATICANE DES ANNÉES 1890 À 1914: LE MIROIR COLONIAL DES MISSIONS

Annie LACROIX-RIZ (Université Paris VII)

Communication au colloque « Delcassé et l'Europe à la veille de la Grande Guerre », 22 au 25 octobre 1998, Foix, paru à Foix, AD de l'Ariège, 2001, p. 347-374

### I. PROLOGUE: LA LIGNE GERMANIQUE DU VATICAN, DU CAS GÉNÉRAL AU CAS FRANÇAIS

C'est à l'ère Delcassé que fut définitivement scellée l'idylle germano-vaticane, le Reich tendant à succéder comme maître et favori à l'empire des Habsbourg moribond. Dans la perspective d'un prochain affrontement général entre les deux blocs opposés, le Vatican, traditionnel champion de l'empire « apostolique et romain » des Habsbourg, s'était inséré aisément dans la Duplice, devenue en 1882 Triple Alliance par l'adhésion d'une Italie alors en large part ennemie. L'offensive, engagée dans toutes les directions, se manifesta autant en politique intérieure qu'en politique extérieure. Des étapes décisives en furent franchies lors du long séjour de Delcassé au Ministère des Affaires étrangères, de 1898 à 1905, entre les tandems de Léon XIII et Rampolla et de Pie X et Merry del Val, lui donnant un aspect qui ne varierait plus jusqu'à la Grande Guerre.

La mise en évidence d'une telle ligne politique nous conduira à contester la thèse solidement établie prêtant à Léon XIII, d'une part, une grande sincérité dans le « ralliement » au régime républicain que s'était donné la France, et, d'autre part, un soutien aussi net à la Double Entente franco russe<sup>1</sup>. Francophilie et russophilie d'un pape résigné aux changements inévitables du siècle, qui auraient contrasté avec le mélange de germanophilie et d'austrophilie généralement admis chez Pie X. Nous postulons au contraire la continuité de la stratégie germanique vaticane, qui n'avait pas attendu Léon XIII et qui lui survécut. Cette alliance, au caractère de plus en plus pro-allemand, transformant le pape en « humble courtisan [de l'] Allemagne » sans abolir encore les grâces rendues à l'Autriche, présente des caractères multiples<sup>2</sup>.

On peut notamment en retenir la lutte menée contre l'Italie, d'ailleurs contradictoire. Le Vatican combattit l'État italien en compagnie des faux alliés germaniques que celui-ci avait rejoints par rancœur coloniale contre la France (et qui, écrasants de mépris pour sa « faiblesse militaire », ne l'avaient appelé à leurs côtés que pour « libérer [leurs] troupes du côté des Alpes »<sup>3</sup> et faire barrage à « une alliance de l'Italie avec la France » risquant de découler « des atomes crochus (*sic, en français dans le texte*) » entre les deux pays<sup>4</sup>). Combattant l'Italie unifiée en compagnie de ses alliés germaniques, la Curie se mobilisa

<sup>1</sup>. Voir par exemple A. Latreille et R. Rémond, *Histoire du catholicisme en France*, Spes, Paris, 1962, chapitre II à IV, présentation angélique du règne de Léon XIII et de la « persécution » du catholicisme français par les « républicains anticléricaux » (qui oublie les liens organiques entre Rome et les Assomptionnistes déchaînés contre la République). Toute l'historiographie catholique s'inscrit dans cette problématique, notamment Gérard Cholvy. et Yves-Marie Hilaire *et alii*, *Histoire religieuse de la France*, Toulouse, Privat, t. 2, 1880-1930, Iè partie, 1986.

<sup>2</sup>. Sur les pays cités avant le cas français, voir Nouvelle série 1897-1918 (plus loin NS), Saint-Siège, Allemagne, Autriche-Hongrie, Serbie, Italie, Triple Alliance, archives du Ministère des Affaires étrangères (MAE).

<sup>3</sup>. Lettre du sous secrétaire de l'Auswärtiges Amt Busch à l'ambassadeur à Vienne, Berlin, 28 février 1882, *Die grosse Politik der Europäischen Kabinette 1871-1914 (Die grosse Politik...)*, vol. 3, *das Bismarck'sche Bündnissystem*, DVPG, MBH, Berlin, 1927, p. 211-212, et chap. 14 et 15, 1881-82, et toute la série avant 1914, BDIC.

<sup>4</sup>. Lettre 73 de Bernhard von Bülow, ambassadeur à Rome, 26 mars 1895, *Die grosse Politik...*, vol. 7, *Die Anfänge des neuen Kurses, I, der russische Draht*, DVPG, MBH, Berlin, 1927.

contre le risque d'une alliance franco-italienne qui affaiblirait la Duplice. S'efforçant de maintenir Rome au sein de la Triple Alliance, elle entretint soigneusement les méfiances françaises contre cet allié potentiel présenté comme à la fois débile et traître. Mais simultanément, elle esquaissa, surtout au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'alliance, qui triompherait après la Première Guerre mondiale, avec l'Italie dirigeante (certains fondateurs de l'État hâï inclus). L'« aristocratie noire » qu'elle représentait par excellence pouvait s'entendre avec d'autres classes privilégiées dominant le nouvel État sur au moins deux terrains communs: 1° le nécessaire contrôle à maintenir sur les humbles fâcheusement tentés par la rébellion, et 2° l'expansion au dehors, notamment l'organisation de l'exportation massive d'une partie de la considérable « armée de réserve » italienne (et des lendemains de l'installation de ces Italiens) et les intérêts coloniaux<sup>5</sup>.

Le Vatican mena à l'inverse sans quartier ni exception la croisade contre les Serbes de Serbie et du Montenegro, estimés menace mortelle contre l'empire austro-hongrois et ses prétentions expansionnistes. Ils furent soumis à un véritable harcèlement conjoint austro-vatican instrumentalisant les populations catholiques et musulmanes (catholiques croates de Croatie et de Bosnie-Herzégovine, musulmans de cette dernière province, occupée depuis 1878, annexée en 1908). L'archevêque de Sarajevo Stadler, «très allemand d'origine et de sentiments» et d'une extrême violence<sup>6</sup>, incarna cette ligne d'expansion du germanisme et du catholicisme contre le slavisme et l'orthodoxie adoptée dans la perspective du règlement de comptes imminent. Mouture proprement catholique de ce « Drang nach Osten »<sup>7</sup> traqué par la diplomatie française d'avant 1914 dans toute la partie de l'Europe intéressée, « la question de l'union des églises orientales [fut] le rêve de tout [le] Pontificat » de Léon XIII<sup>8</sup> autant que celui de ses successeurs du siècle suivant. N'en varierait au cours du siècle que le bénéficiaire, le jeune Reich - et à moindre degré l'Italie redevenue alliée - saisissant l'héritage du vieil empire vermoulu puis abattu<sup>9</sup>. La guerre vaticane emprunta davantage de formes, mais fut aussi résolue contre la Russie, attaquée sur un double front à ses marges occidentales: d'un côté, via l'uniatisme conjointement régi par le Vatican et Vienne, et aussi violemment anti-russe qu'anti-polonais; de l'autre, via le catholicisme polonais, oeuvrant objectivement par haine de la Russie au profit conjugué de l'Autriche et du Reich (Prusse) qui espéraient se partager un jour les dépouilles du territoire polonais sous tutelle russe.

Cette ligne eut aussi pour cible privilégiée la France, à notre avis pas fondamentalement pour les raisons idéologiques exposées par l'historiographie « religieuse » française. De la grande diversité d'une *stratégie germanique* que l'évolution, au XIX<sup>e</sup> siècle, du rapport de forces entre Prusse puis Reich allemand et ancien empire d'Autriche modifia consécutivement, nous ne retiendrons ici que l'aspect français. Entre le ministère Delcassé et

<sup>5</sup>. Voir surtout NS, Saint-Siège vol. 11, Italie, 1897-1902, vol. 12, Italie, 1903-1907; Italie, vol. 31, questions culturelles, 1897-1918, et religieuses, 1897-1909, Italie, politique étrangère, dossier général, vol. 10, 14 février 1897-13 décembre 1904, vol. 11, 10 février 1905-24 juin 1912, vol. 12, 6 juillet 1912-18 avril 1918, MAE.

<sup>6</sup> Lettre 24 de Souhart, Raguse, 16 avril 1902, NS, Saint-Siège, vol. 10, relations avec les Pays balkaniques, 1901-1907 et 20 juin 1918, MAE.

<sup>7</sup>. Un diplomate français en poste à Belgrade définit ainsi « les évêques croates, dévoués pour la plupart à l'expansion de la politique austro-hongroise et dont l'enseignement constitue un des facteurs les plus efficaces du "Drang nach Osten" », lettre 21 de ?, Belgrade, 19 avril 1902, Saint-Siège, vol. 10, MAE. Le thème du « Drang nach Osten » envahit tous les fonds d'avant 14 relatifs à l'Europe centrale et orientale.

<sup>8</sup>. Lettre 3 de Souhart, Raguse, 21 janvier 1902, NS, Saint-Siège, vol. 10.

<sup>9</sup>. Résumé du dossier, géré sur place par Stadler, chef des ultras anti-serbes, entre provocation de la « la Bulle "Slavorum gentem" » d'août 1901 confisquant « au profit des seuls Croates » (« *pro Croatica gente* ») l'Institut romain de Saint-Jérôme et concordat factice concédé le 23 juin 1914 - à la veille de la guerre et d'une défaite serbe assurée, Annie Lacroix-Riz, *Le Vatican, l'Europe et le Reich de la Première Guerre mondiale à la Guerre froide*, Paris, Armand Colin, 1996, p. 7-9, 101, 103. Après 1918, *passim*.

la Première Guerre mondiale, nous le limiterons à un dossier, essentiel, tant il refléta l'implication du Vatican dans des conflits désormais orientés vers la guerre générale; tant aussi, il s'inscrit en faux contre la certitude que les relations franco-vaticanes relèvent surtout de la politique intérieure et des joutes idéologiques: l'affaire coloniale des missions, intervenue dans la phase décisive des conflits impérialistes qui allaient déboucher sur la guerre et de la germanisation de l'Alsace-Lorraine annexée (et en partie liée à celle-ci).

Le Vatican, maître absolu des congrégations, constituait à ce titre un enjeu décisif entre puissances rivales catholiques (majoritairement ou non) dans la conquête coloniale. La France coloniale, catholique et missionnaire, avait été ou plutôt s'était elle-même fort bien servie en matière de « protection » exclusive des populations catholiques, au XVIII<sup>e</sup> siècle, au Proche-Orient, grâce à la faiblesse de l'Empire ottoman (les Capitulations de 1740), et vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, en Extrême-Orient, par celle de l'Empire du Milieu (le traité de Tien Tsin)<sup>10</sup>. L'Allemagne, arrivée tard au banquet colonial, et majoritairement protestante, avait besoin, pour assurer son « avenir sur l'eau », de devenir un modèle de catholicisme: elle ne balaierait le quasi monopole français qu'avec l'aide du maître romain des missions catholiques, institutions si importantes à la fois dans la conquête puis dans la gestion des zones conquises. La conjoncture lui donna le beau rôle d'une nation respectueuse de la religion en général, de la catholique en particulier, tous les stigmates du *Kulturkampf* ayant apparemment disparu, tandis que la France jouait celui du bourreau des congrégations. Ce modèle, élaboré dans un permanent dialogue avec la Curie, était opposable à la France, abominable héritier de la Révolution des Lumières, avec son État acharné à laïciser des pans entiers de la vie sociale, enseignement compris.

Selon le schéma classique, la France aurait en combattant par anticléricalisme intérieur ses congrégations bafoué le Vatican, ainsi contraint de remettre à d'autres pays, meilleurs catholiques, ses vieux droits de Protection catholique à travers les espaces d'Outre-Mer. Les archives françaises et allemandes imposent une hypothèse strictement inverse: c'est l'accord préalable contre « la Protection française » passé par le Vatican avec Berlin sous le ministère Delcassé - et, secondairement, avec d'autres bénéficiaires de ses faveurs, Autriche et Italie -, qui mit sur les bras des dirigeants français, par ailleurs contraints au combat laïque résolu par la virulence des forces ultramontaines dressées contre le régime républicain, l'affaire des congrégations; et qui accula ces partisans de l'expansion coloniale, disposés à ce titre au compromis avec les principes laïques - Delcassé et Combes inclus -, à un conflit qu'ils avaient tout fait pour éviter et qu'ils tentèrent en vain d'apaiser. La diplomatie du Reich reconnaissait aisément, tel le chancelier von Hohenlohe en décembre 1895, quelle prudence la France républicaine observait vis à vis du Vatican: « Même la franc-maçonnerie protège pour des raisons de politique extérieure, alors qu'elle persécute le clergé en France, les intérêts de l'Église catholique en Orient plus jalousement que tout autre gouvernement français »<sup>11</sup>

## II. LE VATICAN FACE AUX INTÉRÊTS COLONIAUX FRANÇAIS ET ALLEMANDS

### *UNE CURIE DE PLUS EN PLUS GERMANOPHILE*

La France prit avec angoisse conscience de la germanisation de la Curie entre l'ère bismarckienne et celle de Guillaume II, scrutant l'évolution du Sacré Collège et le « sérieux accroissement des forces du parti de la Triple Alliance » qui résultait de chaque promotion<sup>12</sup>.

<sup>10</sup>. Missions et Oeuvres françaises avant 1914, A. Latreille et R. Rémond, *Histoire...*, p. 547-555.

<sup>11</sup> Lettre 923 du chancelier von Hohenlohe à Bernhard von Bülow, ambassadeur à Rome, 17 décembre 1895, *Die grosse Politik...*, vol. 10, *Das türkische Problem*, DVPG, MBH, Berlin, 1927, p. 235.

<sup>12</sup>. Lettre 29 de Nisard, 10 février 1901, Saint-Siège, vol. 2, gouvernement intérieur de l'Église, 1900-1902, et même série, depuis le vol. 1, gouvernement intérieur de l'Église, 1897-1899, MAE.

Accroissement qui la taraudait surtout du point de vue colonial, la chaleur des rapports entre Berlin et la Curie n'ayant pas épargné cette sphère où s'était lancé le Reich depuis les années 1880. La correspondance diplomatique de cette première décennie de l'expansion coloniale allemande achève de convaincre que le cardinal Lavigerie ne fut pas le favori du pontificat de Léon XIII, pas plus dans ce domaine que dans celui du « Ralliement » intérieur. Officiellement soutenu par Rome, le prélat français, haï pour sa germanophobie, avait été combattu sous le manteau à l'intérieur comme dans les colonies. À l'intérieur, alors même qu'il préparait en 1890 la « lettre pastorale commentant [la] dernière encyclique » censée, depuis Alger, rallier les catholiques au régime existant et baptisée ralliement - à cause d'une fin de texte contredisant son début, autrement plus important -, la Curie lança à ses trousseaux tout le reste de l'épiscopat qui avait pour sa part très bien compris l'ensemble du texte: « un document grave et important faisant *appel aux laïques chrétiens pour constituer sans retard union catholique sous autorité du Pape afin de soutenir et de défendre exclusivement la religion* sans aucune attache politique aux partis et en se soumettant simplement aux volontés du pays pour formes de gouvernement »<sup>13</sup>. Saboté sur ordre exprès de la Curie par un évêque présenté comme en rébellion contre les ordres du pape (tactique qui survécut à Lavigerie) mais agissant en réalité sur son mandat, le Ralliement n'eut pas de substance intérieure<sup>14</sup>.

Lavigerie ne fut pas plus gâté du point de vue extérieur. L'alliance avec le Reich en quête d'expansion aviva son contentieux colonial avec la Curie comme le montre un épisode maltais de 1889 rapporté dans les termes originaux du câble du 5 mars: « Vatican continue faire humble courtisan Allemagne. Sur demande chancellerie prussienne par ambassadeur de Schloezer, on vient mander Rome Buhazar, évêque Malte, qui récemment au milieu nombreuse assemblée dans laquelle France était attaquée, cria Vive France. Pape, après avoir entendu, fait donner sa démission. Buhazar a été immédiatement choisi par cardinal Lavigerie comme son coadjuteur Tunis. Un journal, très au courant choses Vatican, confirme ces faits, déclarant si Léon XIII est montré plus rigoureux envers ce prélat que ne désirait cabinet anglais, est uniquement pour rendre agréable Bismarck ». Le journal en question, *L'Italie*, dont la coupure du 4 figure dans ce volume, annonçait le remplacement de Buhazar « par Mgr Pace, évêque de Gozo », « faveur (...)formellement exigée de Berlin ». L'évincé serait désormais l'« auxiliaire » de Lavigerie, « son ancien maître à l'école duquel il a appris, sans doute, à détester les Allemands »<sup>15</sup>.

La France républicaine mais coloniale, continuait à se faire représenter, plus encore au Vatican qu'ailleurs, par des élites issues des milieux non ralliés (ou du bout des lèvres) à son régime. Elle voulut donc croire, en 1892, année de la mort de Lavigerie, que le nouveau préfet de la Propagande, autrement dit ministre des missions, Ledochowski, servirait volontiers ses

<sup>13</sup>. Tél. Leynaud 225, Biskra, 10 février 1890, Affaires diverses politiques, 1815-1896, Saint-Siège (plus loin ADP, Saint-Siège), vol. 20, 1890, MAE. Souligné par moi.

<sup>14</sup>. Sur le déchaînement politique et électoral contre la République des évêques de Séez, Saint-Flour, Angoulême, Montauban, du cardinal archevêque de Paris Richard, etc., et la thèse, que de Lavigerie fit mine de croire, de la révolte épiscopale débordant la Curie qui « n'os[ait] à faire acte d'autorité », tél. MAE 12 à Rome Saint-Siège, 26 janvier 1891, ADP, Saint-Siège, vol. 21 ADP, Saint-Siège, vol. 20, 21 (1891), 22 (1892), MAE. Le summum de la révolte organisée contre de Lavigerie fut atteint avec le manifeste en 8 points des cardinaux (sauf de Lavigerie) tonnante contre les misères de l'Église et la poussée de l'athéisme, publié dans l'*Univers*, parangon de l'ultramontanisme, le 21 janvier 1891, signé Desprez (Toulouse-Narbonne), Langénieux (Reims), Place (Rennes), Richard (Paris), Foulon (Lyon): son 8<sup>e</sup> point autorisait la subversion sans limites contre le régime, en postulant « le respect des lois du pays, hors le cas où elles se heurtent aux exigences de la conscience », ADP, Saint-Siège, vol. 21 (elles s'y heurtaient par définition, comme ce serait après 1918 le cas pour tous les états « successeurs » promis à la mort). Sur les années 1893 à 1896, ADP, Saint-Siège, vol. 23 à 27; pour la suite, série NS.

<sup>15</sup>. Tél. Raoul, 556, St Julien Genevois, Paris, 5 mars 1889, ADP, Saint-Siège, vol. 19, 1889, MAE.

intérêts extérieurs en général et ultramarins en particulier. Le prélat, contraint à un long exil romain, était drapé d'une légende de héros de la résistance contre Bismarck pendant le *Kulturkampf* par lequel le chancelier avait, en liquidant l'influence ultramontaine et autrichienne, achevé la prussianisation du jeune Reich. Certains diplomates français crurent donc voir en Ledochowski un germanophobe bienveillant pour les intérêts extérieurs français. Une note anonyme de 1892, après s'être lamentée de la francophobie systématique de « l'épiscopat irlandais des États-Unis » en passe d'anéantir toute influence française, annonça le printemps: « Heureusement l'arrivée du cardinal Ledochowski comme Préfet de la Propagande pourra changer la situation à notre avantage. Ce prélat est un polonais, une victime du Gouvernement allemand. Il est parfaitement au courant de la question américaine, de la lutte des diverses nationalités contre l'élément irlandais », etc.<sup>16</sup>. Tous les diplomates, il est vrai, ne partagèrent pas cette illusion: l'ambassadeur Lefebvre de Béhaine dressa dès janvier de cet ancien archevêque de Gnesen et Posen le portrait d'un Torquemada francophobe (« ce n'est pas un ami de notre démocratie»), inquiétant « sinon pour le maintien du protectorat religieux de la France en Orient, du moins pour l'exercice régulier des prérogatives qu'il nous confère »; vouant une haine inexpiable à l'Italie unifiée et à sa dynastie (« un fait aussi inacceptable qu'il l'était il y a 22 ans », à la prise de Rome); fanatique toujours prêt à « défendre les droits du Saint-Siège usque ad sanguinis effusionem »; fort peu anti-allemand malgré les apparences: « j'ai de grands doutes » que « les deux empires du centre » aient « des motifs aussi forts de s'alarmer »: si « la dure captivité qu'il a subie naguère dans les prisons prussiennes a dû laisser une vraie amertume dans l'âme du cardinal Ledochowski », si sa rancune des années du *Kulturkampf* est demeurée intacte contre l'ambassadeur d'Allemagne von Schloezer, qui « représent[ait] les traditions de la politique actuellement fort démodée du Prince de Bismarck », tout risque de changer, étant donné notamment « le goût prononcé de Guillaume II pour les principes chrétiens (...) Il convient, en tout cas, de ne pas oublier qu'avant le “*Kulturkampf*” l'ancien archevêque de Posen était, quoique né sujet russe, un des plus fidèles soutiens de la maison de Hohenzollern »<sup>17</sup>.

Dès la première année, qui bannit toute illusion<sup>18</sup>, de cette mission achevée sur la mort de Ledochowski en juillet 1902<sup>19</sup>, la France commença à se lamenter sur sa virulence francophobe en Orient: Ledochowski avait repris auprès de Guillaume II, avec succès, les offres de service qu'il avait faites à Bismarck quand il était venu, dans la France récemment vaincue, « à Versailles offrir au Chancelier une alliance entre le jeune Empire allemand et les forces catholiques »<sup>20</sup>. Dans la nomenclature du Sacré Collège, et surtout des cardinaux de Curie, périodiquement dressée par les Français, ce « converti à la politique impériale (...) depuis l'avènement de Guillaume II et la chute du chancelier de Bismarck » figurait, ainsi en 1898, au sommet des francophobes et des anti-modernistes<sup>21</sup> (termes synonymes, bien que l'ultramontanisme ne manquât point de figures hexagonales). Lui succéda, en pleine crise des

<sup>16</sup>. Note, sans date, jointe à la lettre désespérée de Foncin, de l'Alliance française, 13 février 1892, ADP, Saint-Siège, vol. 22.

<sup>17</sup>. Lettre du comte Lefebvre de Béhaine, ambassadeur, Rome, 30 janvier février 1892, ADP, Saint-Siège, vol. 22.

<sup>18</sup>. Documentation de 1892, depuis la note du cabinet du MAE, 13 août, « résumé de la presse étrangère » (résumé de la *Kölnische Zeitung* sur les excellentes mesures prises par Ledochowski sur « la question du protectorat des Catholiques allemands en Palestine ») ADP, Saint-Siège, vol. 22.

<sup>19</sup>. Nisard, tél. 33, 23 juillet, et lettre 155, 29 juillet 1902, NS, Saint-Siège, vol. 2.

<sup>20</sup>. Rapporté par von Bülow, dans une interview au *Giornale d'Italia* citée par la lettre 115 Marquis de Noailles 5 avril 1902, NS, Allemagne, vol. 20, Triple Alliance, 1901-1902, MAE.

<sup>21</sup>. Note sur le Sacré Collège joint à la lettre de Poubelle, Rome, 10 juin 1898, NS, Saint-Siège, vol. 1.

congrégations, le général des Carmes Gotti, aussi pro allemand <sup>22</sup>, et organisateur de la rébellion des membres de l'ordre en France contre l'État <sup>23</sup>.

Le Vatican s'engagea simultanément dans une entreprise d'intoxication des Français, leur prodiguant des informations rassurantes sur son amour pour la France et son antipathie, sa crainte ou sa méfiance, pape inclus, envers « le pays de Luther » <sup>24</sup>. Cette tactique remporta un succès proportionnel à la naïveté ou à la vanité réactionnaire d'ambassadeurs de France tout droit sortis des « jésuitières ». Sur le secrétaire d'état Rampolla l'illusion fut particulièrement tenace, avec l'aide allemande explicite d'une presse périodiquement déchaînée, surtout en 1903 dans la perspective d'un conclave <sup>25</sup> (tactique qui se reproduisit à l'identique dans l'entre-deux-guerres, pour les deux conclaves dont sortirent vainqueurs Ratti-Pie XI et Pacelli-Pie XII <sup>26</sup>). Le Kaiser y mit la main lui-même, entonnant le refrain auprès d'interlocuteurs français qui se précipitaient aussitôt auprès des agents du Quai d'Orsay: « Mais vous avez là un secrétaire d'État qui est plus français que vous-même (...). Avec lui, il n'y en a que pour la France », dit-il au Comte de Franqueville en avril 1900, à l'occasion de la cérémonie pour le deuxième centenaire de l'Académie des Science, qui rapporta la bonne nouvelle à l'ambassadeur Nisard <sup>27</sup>. Le personnel envoyé par la République à Rome Saint-Siège, tout en donnant des informations lucides sur le Reich et en particulier sa concurrence coloniale, fut un piètre informateur sur les sentiments régnant au sommet de la Curie. Il s'obstina jusqu'au bout dans le mythe de l'attachement à la France de Léon XIII et de son secrétaire d'État, image par bonheur corrigée par les multiples informations contraires issues notamment du Ministère des Cultes (c'est à dire l'Intérieur). Le chargé d'affaires de Navenne, caricature de clérical, voyait partout des signes de l'opposition du Vatican à la Triple Alliance <sup>28</sup>, s'obstinait dans le mythe de la révolte des élites catholiques françaises contre leur État « au mépris des objurgations du Saint-Siège », et des intenses faveurs du Saint-Siège pour la France « en Palestine » et ailleurs <sup>29</sup>. L'ambassadeur successeur de Poubelle, Nisard, ancien directeur des Affaires politiques au Quai d'Orsay, en poste de février-mars 1899 <sup>30</sup> à juillet 1904 battit également jusqu'aux jours même de la rupture et de son départ (les 29 et 30 juillet) du Vatican <sup>31</sup> les records de la vanité gauloise et de l'entêtement dans l'erreur. Combes ne forçait pas la note en faisant en juillet 1902 observer au ministre des Affaires étrangères que, face à la tempête déchaînée « par les chefs du Nationalisme » ouvertement appuyés sur la Curie, la capacité de négociation française était affaiblie par le manque de fermeté du Quai d'Orsay et de l'ambassadeur face à l'audace du Saint-Siège, et en demandant qu'on rappelât

<sup>22</sup>. Nisard, tél. 33, 23 juillet, lettre 155 et tél. 42, 29 juillet 1902, NS, Saint-Siège, vol. 2.

<sup>23</sup>. Voir notamment NS, Saint-Siège, vol. 2, et 17 à 19 (sur les années 1900-1902), MAE.

<sup>24</sup>. Léon XIII lui-même, qui rassura l'ambassadeur Poubelle, un jour où il lui dispensa, face à la demande rituelle de Paris d'un cardinal de Curie, « une promesse moins vague que les précédentes », lettre 27 de Poubelle, 8 mars 1898, NS, Saint-Siège, vol. 16, relations avec la France, 1897-1899, MAE.

<sup>25</sup>. Par exemple une brochure allemande parue à Francfort sur le prochain conclave, du Dr Wahrmond, de l'Université d'Innsbruck, tonnait contre ce misérable « Sicilien de race sarrazzino-romane qui ne comprend rien aux aspirations du germanisme intellectuel », « ce "germanophobe", ennemi de la Triple Alliance, inféodé à de vieilles sympathies françaises, à la tête de sept cardinaux français, subissant avec impassibilité les déboires que lui inflige en ce moment la politique du Gouvernement de la République », etc., lettre 83 de Nisard, 19 mai 1903, NS, Saint-Siège, vol. 3, gouvernement intérieur de l'Église, janvier-juillet 1903, MAE.

<sup>26</sup>. Annie Lacroix-Riz, *Le Vatican...*, p. 174, et chap. 9, notamment p. 377-379.

<sup>27</sup>. Lettre 70 de Nisard, 18 avril 1900, NS, Saint-Siège, vol. 17, relations avec la France, 1900, MAE.

<sup>28</sup>. Voir notamment sa lettre 140, Rome, 9 septembre 1898, NS, Saint-Siège, vol. 1.

<sup>29</sup>. Lettre 190 de Navenne, 23 novembre 1899, sur son entretien avec Rampolla, « découragé » comme le pape, NS, Saint-Siège, vol. 16.

<sup>30</sup>. Nisard, lettres 23, 25 février, et 25, 1er mars 1899, NS, Saint-Siège, vol. 16.

<sup>31</sup>. Documentation de juillet août 1904, NS, Saint-Siège, vol. 23, relations avec la France, juillet-décembre 1904. Il faudrait citer tous les fonds de ces années, en particulier NS, Saint-Siège, vol. 1 à 4, et 16 à 23, MAE.

« les lois concordataires » au représentant français<sup>32</sup>. Car ce dernier avala tout, imperméable à l'expérience, dressant de l'ultra-réactionnaire Rampolla, « autrefois moine en Espagne »<sup>33</sup>, le portrait d'« un partisan de l'entente avec la France, un défenseur du protectorat de la France (...) dans le Levant comme en Extrême-Orient (...), un ami des démocraties (...), l'ennemi de nos adversaires ou de nos rivaux »<sup>34</sup>. Mais un ami impuissant: débordé, d'une part, par les ultras français insurgés contre les prescriptions modérées du pontife, qui se gardait bien d'intervenir « dans les luttes électorales »<sup>35</sup>, d'autre part, par des germanophiles de la Curie au pouvoir grandissant, s'efforçant de tailler des croupières à la « Protection » française que lui-même faisait tout pour préserver. Nisard maintint la légende même lorsqu'il sut que, perdant la secrétairerie d'état (le nouveau pape ayant choisi Merry del Val), l'intéressé conservait à la Congrégation des Affaires Ecclésiastiques Extraordinaires la responsabilité du dossier de la guerre des congrégations contre la République française; et qu'il y oeuvrait avec pour secrétaire Gasparri<sup>36</sup>, son protégé doté d'une solide réputation de germanophile acharné contre « le parti français dirigé par le cardinal Mathieu »<sup>37</sup>.

Les prétendus « informateurs » de la Curie dispensaient des renseignements sur les bontés du Vatican envers Paris, toujours faux, et menaient, tel Agliardi, ancien nonce à Munich, considéré comme un fourbe<sup>38</sup>, une inlassable campagne contre toute menace de détente franco-italienne. Barrère, ambassadeur de France au Quirinal depuis 1898, qu'il « informait » pareillement, s'y laissa également tromper: Agliardi vint ainsi en mai 1899 le mettre en garde contre « des ententes d'ordre politique » avec le Quirinal, « de nature à porter atteinte aux intérêts fondamentaux du Saint-Siège »: à une époque, insista-t-il, où les adversaires de la France exerçaient des pressions si fortes sur le Saint-Siège, « ce serait mettre

<sup>32</sup>. Lettre 24 de Combes, Président du Conseil et Ministre de l'Intérieur, au MAE, 30 juillet 1902, NS, Saint-Siège, vol. 20, relations avec la France, août 1901-décembre 1902.

<sup>33</sup>. Selon le président du Conseil espagnol Silvela, qui s'en méfiait comme de la peste, copie d'une lettre de Jules Cambon sans n°, Madrid, 28 mars 1903, NS, Saint-Siège, vol. 3.

<sup>34</sup>. Lettre 51 de Nisard, Rome, 19 avril 1903, confidentielle, NS, Saint-Siège, vol. 3.

<sup>35</sup>. Rampolla déclara en juillet 1897 « complètement étrangère aux élections » la circulaire de l'abbé Garnier à l'ensemble du clergé, tél 16 de Poubelle, Rome, 5 juillet 1897, NS, Saint-Siège, vol. 16; l'Intérieur en intercepta en juin un exemplaire adressé à « une révérende mère », qui confirmait les « instructions » formelles envoyées par le pape en avril sur la nécessité de lutter contre « les mauvaises lois qui nous frappent » et faisait appel à « des souscriptions abondantes. C'est le nerf de la guerre et voici le moment de s'en servir », à la veille des législatives (de 1898): « veuillez donc concentrer tous vos efforts sur cette lutte. Le Souverain pontife m'a demandé de m'y consacrer plus complètement que jamais (...) les coffres-forts et les porte-feuilles regorgent de capitaux », il doivent s'ouvrir à cette nécessité, sous menace que « le socialisme vienne prendre les fortunes dont l'avarice ou le vice ont fait si mauvais usage »; compte tenu du risque de 200 socialistes à Chambre; il fallait « parler, hardiment, autour de vous », etc », lettre du Ministère de l'Intérieur au MAE, 4 juin 1897, et texte de la circulaire Garnier joint, NS, Saint-Siège, vol. 16.

<sup>36</sup>. Tél 70698 de ?, Rome, à Figaro Paris, 12 mai 1904, sur les nombreuses réunions des cardinaux des Affaires Ecclésiastiques Extraordinaires, avec Rampolla et Gasparri, NS, Saint-Siège, vol. 22, relations avec la France, janvier-juin 1904.

<sup>37</sup>. Lettre 305 de Prinnet, Berlin, 14 septembre 1902, NS, Saint-Siège, vol. 6, relations avec l'Allemagne, 16 janvier 1902-25 novembre 1907. Témoignage le plus précis sur la gallophobie de Gasparri, alors promu en étant logé au Vatican même, note de Rome (non signée, mais du père Guthlin), 28 novembre 1906, NS, Saint-Siège, vol. 24, relations avec la France, 1905-1907: professeur droit canon à l'Institut catholique Paris dans les années 1890, puis délégué apostolique en Bolivie et Equateur, il fut rappelé à la demande de Rampolla comme secrétaire des Affaires Ecclésiastiques Extraordinaires; Rampolla eût voulu en faire de secrétaire du Conclave mais Merry lui fut préféré; il « s'est cantonné » dans les affaires de France « et y exerce une influence prépondérante »: « jurisconsulte de valeur, mais esprit doctrinaire, résolu et absolu (...) il a une très grande part de responsabilité dans l'attitude » de Pie X « dans la crise politico-religieuse de notre pays », exerçant une forte influence sur la nomination des évêques. Cette nouvelle faveur du pape va « renforcer encore son influence dans le maniement des affaires religieuses de France. On ne peut que souhaiter que ses vues et ses “oeillères” s'élargissent dans la même proportion ». Ce ne fut pas le cas...

<sup>38</sup>. Note jointe à la lettre 86 de Poubelle 10 juin 1898, NS, Saint-Siège, vol. 1.

sa fidélité à une rude épreuve que de conclure une alliance politique avec son plus irréconciliable adversaire »; la litanie se poursuivait jusqu'à ce que le prélat, demandant des engagements pour « l'avenir », obtînt de l'ambassadeur la promesse que Paris ne projetait aucune alliance « de nature à porter atteinte aux intérêts fondamentaux du Saint-Siège ». Ce harcèlement inspira d'ailleurs à Barrère la remarque que « le Vatican [était] pour le moins aussi opposé à ce qu[e les relations franco-italiennes...] s'améliorent que les Puissances germaniques »<sup>39</sup>. Les mêmes légendes, plus ou moins tenaces, coururent sur le nonce à Paris Lorenzelli, sur Gotti, voire Merry del Val, taxé peu avant et après sa nomination au secrétariat d'État de francophile « nettement anti-allemand »<sup>40</sup>, etc.

### ***PARIS FACE À L'IDYLLE GERMANO-VATICANE, 1898-1903***

Il fallut cependant affronter, avec aveuglement ou lucidité - Delcassé opta pour la seconde option -, la réalité établie sans fioritures par les archives allemandes publiées, mais aussi en large part par les françaises. L'alliance entre la Curie et le Reich avait été scellée dès Bismarck sur les dépouilles alsaciennes et mosellanes de la France vaincue: l'annonce, dès le 3 janvier 1872, par le secrétaire d'État Antonelli à l'évêque de Strasbourg, de la caducité du concordat, symbolisa la disposition du Vatican à reconnaître sans réserves le nouveau *statu quo* territorial<sup>41</sup> - pratique à comparer avec son futur veto contre les cartes européennes respectivement héritées des défaites allemandes de 1918 et 1945<sup>42</sup>. L'idylle coloniale du tournant du siècle donnerait un éclat particulier à la germanisation des départements annexés.

Après le freinage inévitable du Kulturkampf, cette alliance s'exprima, on l'a dit, dans la bienveillance manifestée dès l'aube, bismarckienne, de l'expansion coloniale. Déployée à l'ère Ledochowski, très favorable aux intérêts allemands en Orient, elle prit un tour nouveau au tournant de 1897, à quelques mois de l'arrivée au Quai d'Orsay de Delcassé, « représentant éminent du parti colonial »<sup>43</sup>, alors que se préparait « le voyage en Orient du Kaiser ». Berlin et le Vatican, en lutte à la fois contre les musulmans et les orthodoxes (tâche antirusse traditionnellement assumée par le second au bénéfice de Vienne), allaient s'épauler dans l'empire ottoman, objectif commun d'expansion. Un bras de fer s'engagea entre Paris et Berlin sur le patriarche de Jérusalem Piavi, favori du Reich, dont Paris voulait obtenir le départ et Berlin le « maintien ». Son départ, avait confié à Bernhard von Bülow le président de l'Union pour la Terre Sainte (Verein für Heiligen Lande) et Landrat à Essen, Janssen, « exposerait les affaires catholiques allemandes en Palestine à un danger extrême », « car même le choix d'un Allemand comme général des Franciscains ne pourrait remplacer la perte d'un patriarche si bienveillant à l'égard des efforts allemands »<sup>44</sup>. L'Allemagne entama sa campagne de séduction<sup>2</sup> par des flagorneries au pape pour le vingtième anniversaire, le 27 février 1898, de son couronnement: l'envoyé de Prusse au Saint-Siège, Otto von Bülow, y ferait valoir l'engagement du Kaiser « à atteindre et consolider les buts religieux et nationaux dans le peuple allemand sans tenir compte des oppositions », son rôle de « chef des catholiques allemands » démontré par son soutien du vœu de maintien de Piavi du

<sup>39</sup>. Lettre 97 de Barrère très confidentielle, 30 mai 1899, NS, Saint-Siège, vol. 16.

<sup>40</sup>. Lettre 55 de Réverseaux, ambassadeur à Vienne, 3 mai 1903, NS, Saint-Siège, vol. 3 (et tous vol.).

<sup>41</sup>. Note Guthlin sur les concordats jointe à la lettre 132 de Courcel, 29 juillet 1904, NS, Saint-Siège, vol. 23.

<sup>42</sup>. Annie Lacroix-Riz, *Le Vatican...*, *passim*.

<sup>43</sup>. Pierre Guillen, *L'expansion, 1881-1898*, Paris, IN, 1984, p. 461.

<sup>44</sup>. Lettre 31 de Bernhard von Bülow SE au MAE à l'ambassadeur à Constantinople von Marschall, Berlin, 10 janvier 1898, *Die grosse Politik...*, vol. 12, *Alte und neue Balkanhändel 1896-1899*, 2è partie, DVPG, MBH, Berlin, 1927, p. 589.



*Palästinaverein*, « représentant des intérêts catholiques allemands en Terre Sainte », et remercierait par avance le Saint-Père de sa grande bienveillance pour ceux-ci, etc.<sup>45</sup>.

La correspondance de 1898-1899 entre le secrétaire d'état à l'*Auswärtiges Amt* Bernhard von Bülow ou le chancelier von Hohenlohe et l'ambassadeur à Constantinople von Marschall atteste la parfaite réussite de cette tactique commune d'« effritement du droit de protection français (...) jusqu'ici exclusif »<sup>46</sup>. Elle fut conduite avec Piavi maintenu en place<sup>47</sup> et avec Testa, excellent truchement des pressions allemandes sur la Turquie<sup>48</sup> (« observateur partial » accoutumé « à prendre systématiquement le parti des Allemands », selon Bidault, que la France retrouverait régulièrement en tous lieux, coloniaux et continentaux<sup>49</sup>). La Curie, Rampolla en tête, fit aux Allemands « des ouvertures » en forme d'appel à subventions supérieures à celles versées par la France<sup>50</sup>. Et, toute disposée à accueillir un ambassadeur turc pour ne plus avoir, comme Berlin le demandait, à passer par l'intermédiaire français<sup>51</sup>, elle se prêta aisément à l'objectif allemand de « soutenir tout ce qui d'un côté peut porter préjudice au prestige français au Levant, de l'autre, et fouetter l'antagonisme toujours plus vif des catholiques allemands contre les catholiques français dans les affaires d'Orient »<sup>52</sup>. En octobre 1898, Rampolla s'engagea résolument dans le soutien à Berlin, apaisant toutes ses inquiétudes lorsque courut le bruit que Léon XIII avait, le 8, réaffirmé devant le pèlerinage (annuellement) conduit par Léon Harmel (un des chefs de la droite monarchiste française, aussi pro-colonial que ses adversaires républicains) l'intégrité des droits français en Orient. Niant toute « pointe antiallemande du discours aux pèlerins », qui avait « été faussement rapporté dans la presse », le secrétaire d'état certifia au chargé d'affaires au Saint-Siège von Below-Rutzau qu'« il n'a[vait] pas le moindre rapport avec le voyage » du Kaiser « à Jérusalem »; il était d'ailleurs de pure tactique: « une opposition ouverte (*Unterdrückung*) contre l'affaire du protectorat soulevée par Harmel aurait été impossible compte tenu de l'opinion publique française » et le pape avait soigneusement pesé les termes de sa réponse à Harmel « pour ne blesser personne »; Rampolla fut aussi rassurant sur « l'affaire chinoise »<sup>53</sup>. La suite, idyllique, du voyage du Kaiser, fut reflétée par la victoire allemande définitive, en octobre 1899, sur le cas Piavi, « que le pape avait décidé de le maintenir comme résident

<sup>45</sup>. Lettre 3 de Bernhard von Bülow, ministre d'État de Prusse à Otto von Bülow, Berlin, 22 février 1898, *Die grosse Politik...*, vol. 12, p. 590-591.

<sup>46</sup>. Lettre n° 47 de von Marschall à von Hohenlohe, Pera, 25 février 1898, *Die grosse Politik...*, vol. 12, p. 596.

<sup>47</sup>. Voir notamment copie n° 235 de von Marschall au chancelier prince von Hohenlohe, Rome, 8 novembre 1898, très confidentiel, *Die grosse Politik...*, vol. 12, p. 631-635, limpide sur l'élaboration de la tactique germano-vaticane par les deux hommes.

<sup>48</sup>. Tél. n° 108 de Bernhard von Bülow, SE au MAE, à l'ambassadeur à Constantinople von Marschall, Berlin, 15 avril 1898, *Die grosse Politik...*, vol. 12, p. 602.

<sup>49</sup>. Lettre n° 34 de Bidault, 24 août 1945, *Allemagne 1944-1960.*, vol. 67, et *Le Vatican...*, *passim*.

<sup>50</sup>. Copie n° 99 du chargé d'affaires au Saint-Siège von Below-Rutzau au MAE prussien von Hohenlohe, Rome, 9 septembre 1898, *Die grosse Politik...*, vol. 12, p. 61-615, sur un entretien avec Rampolla qui l'assura de sa bonne volonté et lui dit, « comme pour s'excuser » des ménagements encore observés envers Paris: « Et puis! vous ne devez pas oublier que la France nous donne plus de 4 millions par an pour nos missions [en français dans le texte] ».

<sup>51</sup>. Voir l'entretien von Marshall-Piavi sur la tactique commune, copie n° 235 de von Marschall au chancelier-prince von Hohenlohe, Rome, 8 novembre 1898, très confidentiel, *Die grosse Politik...*, vol. 12, p. 631-635,

<sup>52</sup> Copie sans n° de Bernhard von Bülow SE au MAE à Guillaume II, 610-611, Berlin, 4 juin 1898, *Die grosse Politik...*, vol. 12, p. 611.

<sup>53</sup>. Tél. n° 41 de von Below-Schlatau au MAE, Rome, 14 octobre 1898, *Die grosse Politik...*, vol. 12, p. 622-623,

patriarche pour sa vie entière à Jérusalem »<sup>54</sup>. L'alliance requérait cependant prudence, vu la puissance des positions acquises: Léon XIII lui-même rappela au représentant de la Prusse au Saint-Siège von Rotenham qu'il lui était difficile d'abolir purement et simplement « le droit de protection plus que bicentenaire de la France », qui « envoyait au-dehors la plupart des missionnaires, fournissait les fonds les plus importants pour les missions », le tout avec le ferme appui du « clergé français et du peuple des fidèles français », toutes choses dont « la Curie devait tenir compte »<sup>55</sup>.

La France de Delcassé enregistra donc avec une rage grandissante les signes de l'alliance admise en mai 1898 par von Bülow, à son départ de Rome pour Berlin où il devait diriger l'*Auswärtiges Amt*, en une « singulière confiance » faite au cardinal français Billot: « Aujourd'hui les affaires que nous avons à traiter avec le Saint-Siège présentent à nos yeux plus d'intérêt que celles que nous négocions avec l'Italie ». « Il ne s'agissait pas là d'une boutade », commenta de Navenne: l'intérêt de l'Allemagne pour « l'Orient et l'Extrême Orient », démontré par la conjoncture - mission du prince Pierre de Prusse en Chine, projet de voyage de l'Empereur en Palestine -, ne pouvait que la rapprocher du « Saint-Siège [qui y] dispose de ressources dont on ne peut méconnaître la valeur, même quand on est prince protestant. C'est dans le but de les détourner à son profit que la diplomatie allemande a dressé ses batteries »<sup>56</sup>.

Le Kaiser multipliait depuis son arrivée les grâces, notamment financières, vis à vis de ses catholiques et vis à vis de la Curie, dans des conditions que le Reich rappellerait « à la prussienne »<sup>57</sup>, à la faveur d'une polémique de presse en décembre 1906, alors que l'agitation intégriste du successeur de Léon XIII, Pie X, le gênait sur le plan intérieur: selon la révélation, « supprimée » de l'édition finale, mais révélée par la presse, « des mémoires du prince de Hohenlohe » publiées à cette date, Berlin aurait en 1893 acheté à Léon XIII, *stricto sensu*, le vote du Zentrum en faveur de la loi militaire, contre une « somme de 500 000 fr. (*sic*) » - 500 000 marks selon une autre version - « et à titre d'arrhes, une pierre précieuse »<sup>58</sup>. Guillaume II négociait avec la Curie via le cardinal et prince-évêque de Breslau Kopp, « intermédiaire officieux entre l'Empereur et le Pape » pour le traitement de questions fort diverses: ainsi, en mars 1898, l'appui politique du Zentrum au Reichstag pour les lois militaires et navales, « la question de la protection allemande sur les missions catholiques » près du territoire de Kiao-Tchéou (en Chine), et « l'unification » et la hausse « des traitements des curés catholiques dans le royaume de Prusse »<sup>59</sup>. Il envoya également à Rome, pour des missions répétées et voyantes, le haut dignitaire bavarois von Hertling - négociateur civil privilégié des affaires coloniales et alsaciennes, dont le succès fut proportionnel à la chute de la maison France<sup>60</sup>.

<sup>54</sup>. Note à propos du tél. n° 64 de l'ambassadeur von Rotenham (représentant de la Prusse au Saint-Siège) au MAE, Rome, 27 décembre 1898, sur « un rapport ultérieur du consul Rosen à Jérusalem du 5 octobre 1899, *Die grosse Politik...*, vol. 12, p. 637

<sup>55</sup>. Dépêche 125 de von Rotenham au MAE, Rome, 12 juillet 1899, *Die grosse Politik...*, vol. 12, p. 638 (dernier document du volume sur la question).

<sup>56</sup> Lettre 81 de de Navenne, Rome 23 mai 1898, NS, Saint-Siège, vol. 1.

<sup>57</sup>. Expression de Louis Canet, conseiller pour les affaires religieuses du Quai d'Orsay de 1920 à 1946, qui opposait toujours la mollesse française, catastrophique, à la méthode autoritaire, selon lui la seule efficace pour obtenir quoi que ce fût du Vatican, note Canet, 8 juin 1920, Europe Saint-Siège 1918-1940, vol. 15, relations France-Saint-Siège, avril-juin 1920, MAE.

<sup>58</sup> Note Guthlin non signée, Rome, 19 décembre, et lettre 246 CA, de ?, Berlin, 23 décembre 1906, NS, Saint-Siège, vol. 6.

<sup>59</sup>. Lettre 91 du Marquis de Noailles, Berlin, 29 mars 1898, NS, Saint-Siège, vol. 1

<sup>60</sup>. Correspondance depuis mars-avril 1899, décembre 1899, janvier, mai 1900, mars, mai 1901, NS, Saint-Siège, vol. 5, relations avec l'Allemagne, 29 mars 1898-9 décembre 1901, juin, juillet, décembre 1902, février 1904, NS, Saint-Siège, vol. 6.

Il s'engagea dans une surenchère verbale, relevée par la France ulcérée et impuissante, particulièrement marquée depuis avril 1901, où il affirma à Bonn, devant ses favoris catholiques, les bénédictins de l'abbaye de Maria Laach, « que son appui avait été assuré à tout effort tendant à conserver la religion au peuple » et que la foi en Jésus-Christ « était la source de toute vertu, la racine du vrai patriotisme »<sup>61</sup>. Fin juin 1902, à Aix-la-Chapelle, le « Hohenstauffen luthérien », tonna Nisard, « n'a pas hésité à vouer au Christ son armée, sa maison et son peuple »: prononcé en une parfaite coïncidence avec une nouvelle mission Hertling, avec les « dernières tentatives dirigées à Constantinople et à Jérusalem contre notre protectorat religieux en Orient » et avec les propositions de l'Allemagne de plus en plus favorables « envers les congrégations religieuses », ce discours « presque ultramontin » (*sic*) et tout pétri de « vénération » pour le pape marqua, au jugement convergent des ambassadeurs au Saint-Siège et à Berlin, une nouvelle étape de l'idylle. Elle fut saluée de douceurs réciproques, puisque, selon le baron von Loë - pèlerin régulier à Rome comme toutes les grandes familles catholiques -, « le Saint-Père a porté aux nues l'Allemagne comme le pays d'Europe où règnent encore l'ordre, la discipline, le respect de l'autorité, la considération pour l'Église, le pays (le seul pays, avait dit le premier texte distribué à la presse et rectifié dans la soirée) où tout catholique peut librement croire et accomplir les pratiques de sa religion »<sup>62</sup>.

L'emphase de février 1903, presse luthérienne incluse, pour le jubilé des 93 ans du pape, « modèle éclatant pour l'humanité tout entière », « Prince de la Paix », « arbitre et (...) médiateur entre les Puissances temporelles », etc.<sup>63</sup>, et, pendant « plusieurs mois [...] l'affluence ininterrompue à Rome de représentants du catholicisme allemand »<sup>64</sup> préparèrent le séjour de quatre jours du Kaiser à Rome, début mai 1903, apogée, suivi à la trace par la diplomatie française, de « l'engouement teutomane »<sup>65</sup> du pontificat. « Le fait capital » en fut en effet « la visite au Saint-Père et au cardinal Rampolla avec une solennité et une pompe extraordinaires ». Salué par les cris de vénération des « pèlerins allemands » en faveur de « Charlemagne II »<sup>66</sup>, Guillaume II s'entretint longuement avec Rampolla et ses conseillers; et Paris prêta une attention particulière au déjeuner qu'il offrit à la Légation de Prusse au secrétaire d'État, flanqué d'Agliardi et de Gotti (Nisard souligna « l'intérêt que » l'invitation adressée au préfet de la Propagande « présent[ait] pour nous à plus d'un titre »); il sortit d'une demi-heure de visite à l'auguste vieillard en déclarant: « Le Pape se porte admirablement bien, mais ce qui est encore plus admirable, c'est son intelligence »<sup>67</sup>; il obtint du quotidien du Vatican des articles exaltant « l'hommage somptueux et périodiquement rendu au pasteur suprême de la chrétienté », se félicitant « que “cette visite de l'Empereur soit enregistrée par

<sup>61</sup>. Lettre 91 de Nisard, Rome, 29 avril 1901, NS, Saint-Siège, vol. 5.

<sup>62</sup>. Citations mêlées des lettres 135 de Nisard, Rome 27 juin, et 317 de ?, Berlin, 30 juin 1902, NS, Saint-Siège, vol. 6.

<sup>63</sup>. Lettre 46 de Bihourd, Berlin, 20 février 1903 et article de la Gazette de l'Allemagne du Nord, NS, Saint-Siège, vol. 6.

<sup>64</sup>. Députés du Centre, chefs d'associations, jeunes délégués, cercles ouvriers, « familles patriciennes de Westphalie ou de Silésie », membres des Cours, etc., et, juste avant le voyage Guillaume II, multiplication des pèlerinages de Cologne, des provinces rhénanes, Wurtemberg, Bade, conduits par leurs évêques et archevêques, présents pour saluer, sur son évident « mot d'ordre », l'Empereur « dans les antichambres du Vatican »; bref tout avait été fait « pour créer et entretenir autour du Pape et au sein de la Curie pontificale une atmosphère de sympathie pour les choses d'Allemagne », lettre 79 de Nisard, 15 mai 1903, NS, Saint-Siège, vol. 6.

<sup>65</sup>. Occasion pour Nisard de dire qu'il baissait, au terme d'une conversation rassurante avec... Rampolla - modèle de courrier stupide: Rampolla m'a dit: « “Si les uns s'éloignent de nous, si d'autres au contraire s'en rapprochent, qu'y pouvons-nous faire? Le Saint-Siège n'a pas bougé; il reste immobile” » et il « a rappelé (...) la façon dont l'Allemagne (...) savait comprendre la force morale de la Papauté », lettre 70, confidentielle, Rome, 6 mai 1903, NS, Saint-Siège, vol. 6.

<sup>66</sup>. Tél. Barrère 108 et 109, 5 mai 1903, cri « d'un groupe de religieux » d'après Nisard, lettre 67, 5 mai 1903, NS, Allemagne, vol. 21, Triple Alliance, 1903-1905.

<sup>67</sup>. Tél Nisard 27, 3 mai, et 28, 4 mai 1903, NS, Allemagne, vol. 21.

l'histoire comme un signe caractéristique de la bonne volonté efficace de l'Empereur Guillaume et de l'appui légitime que le Vatican offre largement aux puissances pour le triomphe désiré de la paix et de la justice" », et opposant au grand empereur chrétien les « anticléricaux et des officieux italiens vendus au programme de la secte »<sup>68</sup>. Marquant les plus « grandes prévenances » pour Gotti, « Guillaume II insista sur la satisfaction que lui causait le développement des missions allemandes en Chine et l'accroissement des oeuvres catholiques de sa nation en Palestine », et fit une « brève allusion aux choses de France »<sup>69</sup>. Le contraste était en effet tel avec le sort de cette dernière que Barrère préféra peu après ironiser sur la gifle appliquée au Quirinal par « cette démonstration emphatique », pour n'avoir pas à gloser sur l'ampleur de l'affront français: « Au Vatican, (...) la jubilation a été grande. On y avait quelque raison d'être fier de ce que, tandis que le Roi d'Italie déjeunait tout seul, l'Empereur allemand recevait à sa table, à la Légation de Prusse les principaux conseillers du Saint-Père (...) On assure que le nouveau protecteur de l'Église a demandé le protectorat catholique d'Orient. On ajoute que la satisfaction exaltée de la prélature sur l'effet de cette protection impériale s'exhale en propos menaçants contre la France. Cela se peut (...) Mais le Saint-Siège est trop avisé pour se rendre à merci à l'Allemagne. Le jour où la Papauté chercherait sérieusement son point d'appui chez les Puissances germaniques, elle serait bien malade »<sup>70</sup>. La « brutale éloquence » des festivités communes tant à Rome qu'en Alsace-Moselle<sup>71</sup> confirma alors pourtant la solidité de ce « point d'appui ».

Car les affaires alsaciennes avaient marché au rythme général de l'idylle, preuve aussi formelle que le dossier de la « Protection » coloniale d'une alliance conclue contre la France. En 1900, officieusement, et 1901, officiellement, fut réglée la succession allemande des évêques français de Metz et de Strasbourg par des candidats allemands (le bénédictin de Maria Laach Otto Benzler) et alsacien rallié (Zorn von Bulach)<sup>72</sup>. L'année 1902 retentit de l'« entente définitive » Berlin-Saint-Siège sur la création d'une faculté de théologie catholique à l'Université Impériale de Strasbourg<sup>73</sup>. Officialisée par l'accord Rampolla-von Hertling en 5 articles du 5 décembre 1902, elle consacrait « la suppression définitive de ce qui restait de traditions antérieures qui faisaient encore une certaine place à la langue et à la littérature religieuse » françaises<sup>74</sup>: elle assurait, au terme d'une négociation de plusieurs années, « la suppression du grand séminaire diocésain » considéré comme un fief français par l'administration allemande « mécontente que le jeune clergé ne devienne pas assez vite un instrument de germanisation » du Reichsland<sup>75</sup>. Double victoire du Reich, non seulement contre la France, mais aussi contre le Vatican, qui lui conféra un privilège exceptionnel: la reconnaissance stricte des droits de l'État tant sur la formation, via l'Université d'État, que sur la nomination et la révocation de ses séminaristes (après « avis » de l'évêque), fonctionnaires intégrés au droit commun<sup>76</sup>. L'État, comme ailleurs, paierait, et le régime vanta en avril - à la veille du voyage romain du Kaiser - sa généreuse inscription au budget de 1903 d'un crédit supplémentaire du gouvernement du Reichsland, 66 074 marks « exclusivement aux frais de l'État », au profit de la nouvelle faculté dont les cours

<sup>68</sup>. Nisard, tél. 29 et lettre 66, 4 mai 1903, et coupure de *L'Osservatore Romano*, NS, Allemagne, vol. 21.

<sup>69</sup>. Lettre 72 de Nisard, Rome, 8 mai 1903, NS, Allemagne, vol. 21.

<sup>70</sup>. Lettre 81 de Barrère, Rome, 10 mai 1903, NS, Allemagne, vol. 21.

<sup>71</sup>. Lettre 73 de Nisard, Rome, 8 mai 1903, NS, Saint-Siège, vol. 6.

<sup>72</sup>. Correspondance 1899-1901, NS, Saint-Siège, vol. 5.

<sup>73</sup>. Lettre 9 de Nisard, Rome, 16 janvier 1902, NS, Saint-Siège, vol. 6.

<sup>74</sup>. Lettre 225 de Nisard, Rome, 29 décembre 1902, NS, Saint-Siège, vol. 6.

<sup>75</sup>. Lettre 213 de H. de Navenne, Rome, 17 décembre 1898, NS, Saint-Siège, vol. 5.

<sup>76</sup>. Lettres 131 de Nisard, Rome, 19 juin, et 393 de Noailles, Berlin, 21 décembre 1902, NS, Saint-Siège, vol. 6.

s'ouvriraient le 1er octobre suivant<sup>77</sup>; mais, à la différence des autres pays, il déciderait. Le séjour romain à peine terminé, l'effet en fut prolongé « avec une brutale éloquence » par l'inauguration tapageuse du nouveau portail de la cathédrale de Metz<sup>78</sup>: les Français admirent, au terme de grandioses cérémonies où la papauté avait fortement encouragé « le clergé et les fidèles catholiques au respect et au dévouement (*sic*) pour le souverain allemand », que le Reich marquait des points en Alsace-Lorraine<sup>79</sup>.

### ***DES CONGRÉGATIONS AUX MISSIONS: LE SORT OPPOSÉ DE BERLIN ET PARIS***

#### **La question allemande des congrégations: la mort du Kulturkampf**

La glorieuse visite de mai 1903, si dépréciée par la diplomatie du pays rival, sanctionnait l'impressionnant acquis et annonçait les moissons futures. Depuis le tournant du siècle avait été organisée de conserve la reconstitution des congrégations que le Kulturkampf avait mises à mal. Pivot de la croisade de Bismarck contre l'ultramontanisme, les articles 1 et 2 et de la loi du 4 juillet 1872 d'interdiction et d'expulsion des Jésuites furent au centre des tractations romaines de Hertling, déjà mentionnées. Butoir durable pour un Reich en forme de Prusse prolongée fondamentalement hostile à la poussée de l'influence catholique sur les masses que contrôlait très bien le luthéranisme en ses zones d'élection, la délicate question traîna tandis que les autres congrégations ne cessaient de gonfler leurs effectifs. Secondé sur place par ses deux cardinaux de Curie, notamment le jésuite bavarois Steinhuber, puissant Préfet de Index<sup>80</sup>, le Reich obtint - symbole entre tous de ses privilèges par rapport aux États ennemis - à la fois l'assurance du caractère national (et anti-français) des ordres (formellement sous tutelle ultramontaine absolue), et le droit de gérer à sa guise, en fonction de ses intérêts nationaux, jusqu'à la question des jésuites - taboue et non soumise à discussion avec tous les États « anticléricaux ». Ainsi en mars 1899 fut autorisée « la reconstitution en Allemagne des congrégations des lazaristes et les Dames du Sacré-Coeur, sous la réserve que leurs communautés ser[ai]ent groupées en provinces allemandes autonomes, sans lien de dépendance extérieure des supérieurs généraux - résidant en France »<sup>81</sup>.

En avril 1899, Nisard dressa le bilan de la récente marche forcée: on avait en Allemagne ouvert « ces dernières années non seulement des couvents de congrégations exclusivement allemandes, telles que celles des Bénédictins de Beuron ou des missionnaires de Steyl, mais les établissements des Pères Blancs à Trèves, les missionnaires du Saint-Esprit à Knechtstetten près de Cologne, les missionnaires italiens dits "Pallotins" à Limbourg, les Liguoriens, Capucins et Franciscains sur des points divers ». On venait d'ouvrir un second couvent à Lutterbach près de Mulhouse (qui s'ajoutait aux 5 ou 6 de Liguoriens et Capucins déjà installés) en exigeant « que les supérieurs soient des religieux vieux-allemands, que l'élément indigène se trouve en minorité au regard du personnel originaire d'Outre-Rhin et que les jeunes Alsaciens-Lorrains n'y soient admis qu'après avoir fait leurs études et leur noviciat dans quelque autre province de l'Empire »<sup>82</sup>. Sécurité préparant l'avenir, des ordres non officiellement allemands le devinrent *de facto* dans la dernière décennie du siècle. Les bénédictins passèrent ainsi sous tutelle allemande grâce à la nomination à sa tête (en 1893) de Hildebrand de Hemptinne, considéré par le Quai d'Orsay au tournant du siècle comme le simple « instrument docile » de la Triplice: « né à Gand de parents belges », mais installé

<sup>77</sup>. Lettre 85 de Bihourd, Berlin, 11 avril 1903, NS, Saint-Siège, vol. 6.

<sup>78</sup>. Lettre 73 de Nisard, 8 mai 1903, NS, Saint-Siège, vol. 6.

<sup>79</sup>. Lettre 127 de Bihourd, Berlin, 16 mai 1903, NS, Saint-Siège, vol. 6.

<sup>80</sup>. Cardinal depuis 1894, « hostile à nos intérêts », note jointe à la lettre 86 de Poubelle 10 juin 1898, NS, Saint-Siège, vol. 1.

<sup>81</sup> Lettre 41 de Nisard, Rome, 23 mars 1899, NS, Saint-Siège, vol. 5.

<sup>82</sup>. Lettre 66 de Nisard, Rome, 29 avril 1899, NS, Saint-Siège, vol. 5.

depuis l'âge de 19 ans à l'abbaye de Beuron, principauté des Hohenzollern, ce protégé du prince de Löwenstein avait à partir de son fief prussien, et avec la complicité de Rampolla, « réussi (...) à monopoliser la haute direction de tout l'ordre bénédictin » et l'avait entièrement germanisé, France incluse: « il est donc, quoique belge, religieux *allemand* »<sup>83</sup>.

La Curie, si exigeante contre ses ennemis, France alors en tête, se contenta sur le délicat dossier jésuite de ce que le Reich lui consentit à la veille du voyage impérial de mai 1903. Le « retour des jésuites » serait acquis par la bande, sans mise en cause formelle des droits de l'État, comme von Bülow l'annonça en février au Reichstag: l'article 1 de la loi 1872 étant maintenu, il n'y aurait pas d'« autorisation formelle »; mais l'abandon des lois d'exception et l'engagement de renonciation aux expulsions constituait une « abrogation de fait de l'article 2 ». L'ultramontanisme vernaculaire se partagea entre la reconnaissance d'un simple « premier pas » et les remerciements, via le Zentrum, qui chanta les louanges du chancelier; le Saint-Siège jugea « cette réparation partielle (...) suffisante pour le moment »<sup>84</sup>. C'était, selon l'ambassadeur de France à Berlin, Bihourd, faire grand cas de peu de chose: le régime avait donné là au Zentrum (et à la Curie) le signe « ostensible [de] sa reconnaissance » pour le vote en faveur du tarif douanier du parti catholique, qui « ne manquera[it] pas, à la veille des élections générales, de l'exploiter comme une victoire »; mais il ne s'agissait que d'une « concession apparente », la tolérance de fait des jésuites ayant été acquise « depuis longtemps », et l'article 1, « qui constitue en définitive toute la loi », demeurant intact<sup>85</sup>.

Bien que cette victoire fût encore amoindrie par le durable refus de Berlin de tout « condominium de l'État et de l'Église » sur l'enseignement<sup>86</sup>, l'idylle connut un nouvel acmé sous le pontificat suivant. Début mars 1904, le Bundesrat consentit - de justesse, grâce à l'abstention arrachée par von Bülow de quatre voix hostiles - au retour officiel en Allemagne des jésuites, dont le Zentrum avait fait une condition du vote des crédits militaires<sup>87</sup>. La décision fait au Saint-Siège, commenta Nisard, « une impression considérable », et accroît sa gratitude envers l'empereur, tant elle « symbolise la disparition du dernier vestige du "Culturkampf" » (*sic*); le Zentrum y perd son « dernier grief » contre le gouvernement<sup>88</sup>. Quelque jours plus tard fut annoncée « la rentrée en Alsace-Lorraine des congréganistes alsaciens-lorrains établis en France »: elle était subordonnée à l'autorisation de l'État allemand, par la procédure de la « rentrée individuelle » que la Curie avait interdite aux congrégations et à l'État français<sup>89</sup>.

### **Les étapes de la déchéance du « protecteur » française**

« Quand un père a un enfant solide et en bonne santé et un enfant malade, il donne parfois une caresse particulière à ce dernier en tenant compte de son état de santé. Celui qui est fort et en bonne santé ne doit pas en prendre ombrage », avait joliment dit Rampolla à von Below-Schlatau à la mi-octobre 1898<sup>90</sup>. L'« enfant malade » français fut achevé avec l'aide

<sup>83</sup> Note de la direction politique, 22 mars 1897, NS, Saint-Siège, vol. 1. Souligné dans le texte.

<sup>84</sup> Citations mêlées, lettres 13 de Nisard, Rome, 10 février, et 39 de Bihourd, Berlin, 14 février 1903, NS, Saint-Siège, vol. 6.

<sup>85</sup> Lettre 39 de Bihourd, Berlin, 14 février 1903, NS, Saint-Siège, vol. 6.

<sup>86</sup> Lettre 86 du Marquis de Noailles, Berlin, 19 mars 1899, NS, Saint-Siège, vol. 5, et pour la suite, tout le vol. et le suivant (notamment sur les revendications scolaires puis la « rétractation » piteuse de l'archevêque de Trèves Korum, mars-mai 1903). Sur l'après Première Guerre mondiale, S. A. Stehlin, *Weimar and the Vatican 1919-1933, German-Vatican Diplomatic Relations in the Interwar Years*, Princeton University Press, 1983, et A. Lacroix-Riz, *Le Vatican...*

<sup>87</sup> Lettre 85 de Bihourd, Berlin, 12 mars 1904, NS, Saint-Siège, vol. 6.

<sup>88</sup> Lettre 41 de Nisard, Rome, 10 mars 1904, NS, Saint-Siège, vol. 6.

<sup>89</sup> Lettre 48 de Nisard, Rome, 19 mars 1904, NS, Saint-Siège, vol. 6.

<sup>90</sup> Tél. n° 45 de von Below-Schlatau au MAE, Rome, 16 octobre 1898, *Die grosse Politik...*, vol. 12, p. 625.

de l'« enfant solide » allemand pendant une agonie dont les étapes, sinon les motivations réelles, sont connues. Apparent brûlot de politique intérieure allumé par les anticléricaux français, l'affaire des congrégations fut surtout une question de politique extérieure, offrant au Vatican le prétexte d'une rupture préparée avec Berlin. On ne reviendra pas sur la stratégie de combat romaine définitivement concertée avec le Reich au tournant de 1898. Elle motiva ou légitima - comme le montrait précisément la correspondance de l'Intérieur - « l'attitude prise dans les affaires intérieures de leur pays par les religieux français » et « les excitations inqualifiables propagées par une partie de la presse catholique française et plus particulièrement par les Croix » (propriété des assumptionnistes): elle contraindrait le gouvernement français, envahi par un « sentiment de tristesse et d'indignation » face à « de pareils excès », à prendre « des mesures de défense et de répression », annonça Delcassé à son ambassadeur au Saint-Siège le 2 novembre 1899<sup>91</sup>.

Le feuilleton se poursuit dans les années ultérieures, et Delcassé, dûment renseigné par le ministre de l'Intérieur et des Cultes sur la réalité des choses<sup>92</sup>, le traita avec une grande patience. Car la France coloniale, aussi anticléricale fût-elle, couvait pour l'envoi outre-mer ses « congrégations missionnaires », autorisées ou non, imposant vivier encore en progression, surtout pour les femmes, au début du XX<sup>e</sup> siècle par rapport aux années 1870: pour les hommes et dans le seul ensemble France et Algérie en 1901: 3 216 établissements et 30 136 membres seulement contre, en 1877 et pour l'ensemble France, colonies et étranger, 3 736 et 30 287; pour les femmes, et avec les mêmes différences géographiques entre les deux dates, en 1901: 16 298 établissements (2 870 reconnus, 13 428 non reconnus) et 129 492 membres (54 409 reconnus, 75 083 non reconnus); en 1877: respectivement 20 270 (3 190 reconnus, 17 080, non reconnus) et 127 753 (distinguo non précisé)<sup>93</sup>.

La loi du 1er juillet 1901 sur les associations (interdisant les non autorisées) rendue inévitable par la guérilla (pas seulement) d'« arène électorale » conduite par le haut clergé<sup>94</sup> permit les coups décisifs. La note de protestation du Saint-Siège, publiée dans *L'Osservatore Romano* du 6 juillet, exprimant sa « très vive douleur » devant « une injuste loi de représailles et d'exception (...) en opposition avec les principes du droit naturel », annonça la couleur coloniale: elle « enlève à l'État les apôtres les plus zélés de la civilisation, de la charité, et les propagateurs les plus efficaces du nom, de la langue, du prestige et de l'influence française à l'extérieur »<sup>95</sup>. Le chantage vatican au protectorat n'allait plus cesser dès lors, mais le sort en était jeté. Le 30 juin la commission des Affaires Ecclésiastiques Extraordinaires avait défini la tactique du veto: elle interdit aux membre français des congrégations de demander l'autorisation nécessaire pour poursuivre leur exercice, au motif de « l'indépendance des ordres religieux, en opposition avec l'affirmation des droits absolus de l'État ». La tactique fut confirmée le 13 juillet par les instructions aux évêques français de la Congrégation des évêques et réguliers, signées Gotti. Elle se heurta à des résistances puisque ce « document qui ne dit rien » suscita jusqu'au sein des réguliers « surprise et déception »<sup>96</sup>. La Curie jouait simultanément la montre pour dépasser la date-limite de demande d'autorisation des congrégations - l'entrée en vigueur de la loi, au 1er octobre: Rampolla fit mine de déplorer les problèmes que posait « aux supérieurs des ordres » le retard de la publication, effectuée en

<sup>91</sup>. Lettre de Delcassé à Navenne, Paris, 2 novembre 1899, NS, Saint-Siège, vol. 16.

<sup>92</sup>. NS, Saint-Siège, vol. 16 à 23.

<sup>93</sup>. Note sur les congrégations jointe à la lettre de l'Intérieur au MAE, 2 janvier 1901, NS, Saint-Siège, vol. 18, relations avec la France, janvier-mars 1901.

<sup>94</sup>. Lettre 105 de Nisard, Rome, 12 mai 1901, sur son entretien avec Lorenzelli sur le « regrettable » discours du P. Coubé à Lourdes, que le nonce présenta comme « une initiative individuelle » destinée à « ouvrir l'arène électorale », NS, Saint-Siège, vol. 19, relations avec la France, avril-juillet 1901.

<sup>95</sup>. Tél 36-38 Nisard, Rome, 6 juillet 1901, NS, Saint-Siège, vol. 19.

<sup>96</sup>. Nisard, Rome, lettres 157, 9 juillet, tél. 44 et 45, 13 et 14 juillet 1901, NS, Saint-Siège, vol. 19.

août, du règlement d'administration publique <sup>97</sup>; puis il rejeta en septembre 1901 comme non satisfaisantes les formules gouvernementales successives d'autorisation <sup>98</sup>.

*L'Osservatore Romano*, confronté à la fin de 1904 à l'affirmation française que les demandes d'autorisation déposées, notamment par les Dominicains, Capucins et Franciscains pour l'Orient, avaient dû être retirées en juin 1903 sur ordre romain, avoua: en novembre, il argua que les réguliers français ayant agi sur la seule pression du Ministère des Affaires étrangères, le Saint-Siège « se trouva dans la douloureuse nécessité de les déconseiller uniquement à cause des conditions inacceptables opposées par le Gouvernement »; en décembre, qu'il n'avait pu accepter le formulaire d'autorisation qui ne faisait pas mention de « la subordination » des congrégations concernées « envers leurs supérieurs généraux respectifs » <sup>99</sup>. Le gouvernement n'avait en réalité demandé, en vertu de la loi du 1er juillet 1901, qu'une pièce administrative, « *l'approbation de l'évêque du lieu* »: quatre évêques de France l'avaient donnée lorsque, en juin 1903, l'archevêque de Paris Richard (maître chevronné de la guérilla) « refusa catégoriquement la sienne » aux dominicains, et celui de Lyon aux capucins (et franciscains ?). Ce veto les contraignit à retirer leur requête, comme il ressort de leurs lettres des 14 et 15 juin: « par suite de circonstances indépendantes de notre volonté, nous nous trouvons dans l'impossibilité de donner suite à notre projet de demande en autorisation en faveur de nos missions » <sup>100</sup>.

La guérilla sur l'autorisation visait la France haïe, pas ses rivaux. On l'a vu plus haut, avec le retour des congréganistes dans le Reichsland subordonné à une demande « individuelle » au Reich infirmant la thèse, taillée sur mesure, de « l'indépendance des ordres religieux » envers l'État » <sup>101</sup>. Le consul de France à Fiume révéla en octobre 1902 que la Supérieure générale d'un couvent de Romans avait déposé auprès du Ban de Croatie une demande d'autorisation d'établissement dans cette ville de l'empire des Habsbourg: toute requête auprès du Gouvernement français est interdite à nos réguliers, mais « ils consentent à faire des démarches auprès des Gouvernements étrangers dans le même but », conclut-il <sup>102</sup>. L'agitation épiscopale en violation permanente du concordat vint renforcer les censures pontificales contre « une entreprise dirigée contre la religion elle-même et devant avoir pour conséquence l'abandon par la France de son rôle traditionnel dans le monde » (Léon XIII, à Nisard) <sup>103</sup>. Elle ne connut plus de borne à l'automne 1901, où, selon une lettre d'instructions de Rampolla à Lorenzelli, la Curie se targua, non seulement de ne pas redouter, mais de précipiter, en « parl[ant] haut », « l'abolition du Concordat et celle-ci veut dire liberté pleine et entière pour l'Église (...) Nous serions libres de tout compromis et l'Église n'aurait qu'à y gagner, il faut du moins le laisser croire » <sup>104</sup>. Ainsi, en septembre-octobre 1901, avec

<sup>97</sup>. Lettre 177 Nisard, Rome, 19 août 1901, NS, Saint-Siège, vol. 20.

<sup>98</sup>. Tél. 40 de Delcassé, Paris, 7 septembre, 55 de Navenne, Rome, 17 septembre 1901, NS, Saint-Siège, vol. 20.

<sup>99</sup>. Notes (Guthlin), 30 novembre et 9 décembre 1904, coupures jointes des 30 novembre, 6 et 8 décembre, NS, Saint-Siège, vol. 23.

<sup>100</sup>. Citations mêlées, lettres confidentielle 116 de Nisard, Rome, 24 juin, personnelle de Boppe, consul général de Jerusalem, au directeur des Affaires politiques, 1er juillet 1903, NS, Saint-Siège, vol. 21, relations avec la France, 1903, et coupure de presse, journal inconnu, classée dans la correspondance de décembre 1904, NS, Saint-Siège, vol. 23

<sup>101</sup>. Nisard, Rome, lettres 48, 19 mars 1904, et 157, 9 juillet 1901, respectivement NS, Saint-Siège, vol. 6 et 19.

<sup>102</sup>. Lettre 12 du Consul à Fiume, 21 octobre 1902, NS, Saint-Siège, vol. 20.

<sup>103</sup> Tél Nisard 63, Rome, 4 novembre 1901, NS, Saint-Siège, vol. 20.

<sup>104</sup>. Lettre citée, 16 octobre 1901, une des trois pièces des archives de la Secrétairerie État « que je me suis procurées », précisa Barrère, dans sa lettre 235 jointe, secret, 9 novembre 1901, NS, Saint-Siège, vol. 20 (les deux autres pièces, des 3 et 19 octobre, sont accablantes sur les agissement anti-italiens du Vatican en complicité avec Vienne, NS, Saint-Siège, vol. 14, relations avec l'Autriche-Hongrie, 1897-1907).



l'incident Langénieux, cardinal archevêque de Reims, qui prétendait consacrer l'église du Rosaire de Lourdes, démarche hors de son diocèse contraire au concordat, puisque sa lettre apostolique de mandat devait avoir l'accord du gouvernement français; et que cette « nouvelle consécration d'un lieu de culte, non autorisé et tenu par les membres d'une congrégation illicite », intervenait à « la date d'exécution d'une loi qui précisément s'applique aux dites congrégations »<sup>105</sup>.

Rassuré par la complicité totale du haut clergé et des responsables laïcs obsédés par la volonté d'en découdre avec le régime<sup>106</sup>, le Vatican traita avec la dernière rigueur et un sens aigu de la provocation les tentations gallicanes surgies de son interdit colonial. Évêques et archevêques jetèrent l'interdit contre des curés jugés trop favorables au compromis avec la République: mandaté par la Curie<sup>107</sup>, le cardinal-archevêque de Lyon Couillé infligea en novembre 1902 une ordonnance d'« interdiction » à l'abbé Soulier, curé de l'église Saint-Georges de Lyon « sans motifs plausibles » autres que « des défauts de caractère ». Cette procédure, qui permettrait à la hiérarchie, en violation de l'article 10 du concordat, de « mettre ainsi à néant l'inamovibilité des titulaires ecclésiastiques »<sup>108</sup>, obligea l'Intérieur (alors Combes) au recours à la « déclaration comme d'abus » contre les 74 membres concernés de l'épiscopat<sup>109</sup>.

Phase ultime, l'incident Loubet fut savamment préparé depuis l'annonce à l'été 1902 du voyage du président de la République à Rome<sup>110</sup>. Le Vatican avait choisi ce terrain pour la rupture, comme l'atteste notamment une lettre d'instructions de Rampolla au nonce en juin 1903: Lorenzelli devrait souligner « les conséquences très graves » de la visite d'« un chef d'État catholique (...) à Rome pour rendre hommage au spoliateur du Pape »; cette « offense grave » au Saint-Siège pourrait « retrancher la France officielle du nombre des puissances catholiques »: car, ajoutant « à la persécution intérieure (...) un outrage public », elle « renoncer[ait] spontanément à la situation privilégiée dont [elle] jouit auprès de l'Église », se privant du « protectorat en Orient » tenu du Saint-Siège<sup>111</sup>. Déchaîné en mars 1904 par un « inadmissible » discours pontifical au consistoire sur « notre politique intérieure »<sup>112</sup> - selon les termes de la « protestation » officielle de Delcassé<sup>113</sup> -, l'orage aboutit fin juillet à la rupture des « relations officielles » franco vaticanes<sup>114</sup>.

Ce ne fut pas le moindre des paradoxes que de voir les anticléricaux français - Combes en tête - préparer au début de 1904, en même temps que la suppression de l'enseignement congréganiste « en France » (astuce de langage préservant le « protectorat »), les projets qui

<sup>105</sup>. Tél. Intérieur à MAE, Paris 70695-150, 2 octobre 1901, et suite, NS, Saint-Siège, vol. 20, Voir tous les vol. depuis

<sup>106</sup> Tél. Vuillot 93169 à Léon XIII, 24 décembre 1901, « la rédaction de l'Univers [est] prosternée aux pieds de Votre Sainteté (...) Nous avons toujours marché et nous voulons marcher toujours à votre ombre », etc., et lettres de Combes au MAE, Paris, 24 et 30 juillet 1902, NS, Saint-Siège, vol. 20.

<sup>107</sup>. Rampolla soutint Couillé, qui « avait fait exclusivement usage de ses pouvoirs spirituels », lettre 224 de Nisard, Rome, 24 décembre 1902, NS, Saint-Siège, vol. 20.

<sup>108</sup>. Lettres 8277 de Combes au MAE, 2 décembre, et du Directeur Général des Cultes à Couillé, 23 novembre 1902, NS, Saint-Siège, vol. 20.

<sup>109</sup>. Avis du Conseil d'État sur le projet de décret Combes contre la pétition de 74 archevêques et évêques au Parlement en faveur de la demande d'autorisation pour les congrégations, 27 novembre 1902, NS, Saint-Siège, vol. 20.

<sup>110</sup>. Correspondance depuis la lettre de Navenne 170, Rome, 22 août 1902, NS, Saint-Siège, vol. 20.

<sup>111</sup>. Copie de la lettre de Rampolla 77665, jointe à la lettre confidentielle 117 de Nisard, Rome, 28 juin 1903, NS, Saint-Siège, vol. 21.

<sup>112</sup>. Pie X s'étendit sur la situation affreuse « dans un pays qui lui était particulièrement cher », frappé par l'interdiction d'enseignement aux congrégations et la procédure d'appel comme d'abus contre le haut clergé, tél. 9 confidentiel de Nisard, Rome, 18 mars 1904, NS, Saint-Siège, vol. 22.

<sup>113</sup>. Tél. 4 de Delcassé à Nisard, Paris, 20 mars 1904, NS, Saint-Siège, vol. 22.

<sup>114</sup>. Tél. 19 Delcassé à Nisard, Paris, 29 juillet 1904, NS, Saint-Siège, vol. 23.

épargneraient celui des missions <sup>115</sup>. Paris clama, avec la circulaire Delcassé du 1er août 1904, que la rupture ne provoquait aucun changement dans le protectorat catholique d'Orient, « nos droits ayant surtout pour base nos traités avec la Turquie » <sup>116</sup>. Et, en mai 1904, de Berlin, Bihard signala l'impartialité de la presse allemande qui, catholique exclue, ne faisait « aucune allusion, même indirecte, à la possibilité pour la politique allemande de recueillir l'héritage de notre protectorat religieux » <sup>117</sup>. En dépit de la guerre poursuivie sur le plan intérieur au point de contraindre la République à la poigne et aux révélations publiques <sup>118</sup>, des illusions coloniales furent maintenues parfois jusqu'à la veille de la guerre. Certains diplomates caressaient l'espoir de « construire quelque chose de solide du côté de la Propagande » pour en obtenir « la consolidation de notre protectorat catholique » <sup>119</sup>, voire de rétablir les relations France-Saint-Siège: telle note (elles s'accumulèrent en 1912) comptait à cet égard sur la « prédilection particulière » de Pie X pour France, comme son prédécesseur Léon XIII, et se réjouissait de la modération pontificale vis à vis du protectorat français depuis 1904. <sup>120</sup>. Barrère semble s'y être parfois trompé (avant que son manque de lucidité ne fût balayé par les révélations accablantes de la guerre sur l'unité germano-vaticane): en mars 1912, il parut regretter la décision de son ministère de mettre fin aux « rapports officieux » qui avaient été maintenus « avec le Saint-Siège » (avec la Propagande de Gotti) sur le protectorat en Orient et en Extrême-Orient <sup>121</sup>.

Il avait cependant fallu de longue date se rendre à l'évidence. Conçue en premier lieu avec Berlin, ensuite avec d'autres alliés, de plein droit (l'empire austro-hongrois), auxiliaires de l'alliance germanique (Turquie) ou partiels (l'Italie et l'Espagne) <sup>122</sup>, la rupture eut les résultats escomptés. Dès janvier 1903, Nisard avait décrit le spectaculaire développement des missions catholiques allemandes en Afrique, assuré par la germanisation de « congrégations d'origine française » <sup>123</sup>; et en décembre, déploré que la liste des nominations au consistoire d'évêques *in partibus*, chargés de vicariats apostoliques, riche en noms allemands et italiens, « pour la première fois peut-être, (...) ne porte aucun nom française » <sup>124</sup>. La rupture consommée, le Quai d'Orsay, sous Delcassé et ses successeurs, recensa les faveurs vaticanes et gains missionnaires des rivaux proportionnels à ses humiliations et déficits respectifs. « Le développement des missions allemandes » puisait non seulement dans le vivier catholique du Reich mais aussi, et largement, à l'extérieur: parmi les congréganistes chassés de France,

<sup>115</sup>. Correspondance depuis février 1904, dont le projet de loi Combes-Chaumié sur la suppression de l'enseignement congréganiste, adopté par la Chambre, annexe au PV séance de la Chambre 30 mars 1904, NS, Saint-Siège, vol. 23.

<sup>116</sup>. Tél.-circulaire Delcassé, Paris, 1er août 1904, NS, Saint-Siège, vol. 23.

<sup>117</sup>. Lettre 161 de Bihard, Berlin, 30 mai 1904, NS, Saint-Siège, vol. 22.

<sup>118</sup>. Sur la guérilla vaticane postérieure à la rupture, et l'affaire Montagnini (expulsion du chargé d'affaires puis publication de ses « papiers », insultants pour les Français, épiscopat et cléricaux laïcs en tête) en 1906-1907, NS, Saint-Siège, vol. 24.

<sup>119</sup>. Lettre 77 de Barrère, Rome, 1er mars 1912, NS, Saint-Siège, vol. 25, relations avec la France, 1910-1913 et mai-juin 1918.

<sup>120</sup>. Note sur la reprise éventuelle de relations France-Saint-Siège, manuscrite et anonyme, 15 mars 1912, NS, Saint-Siège, vol. 25.

<sup>121</sup>. Lettre 138 de Barrère très confidentielle, Rome, 30 mars 1912, NS, Saint-Siège, vol. 25.

<sup>122</sup>. Voir tous les fonds cités, surtout les vol. Relations France Saint-Siège.

<sup>123</sup>. Lettre 4 de Nisard, Rome, 18 janvier 1903, très précise sur les bénédictins de Saint-Ottilien et sur le rôle de l'association de Saint-Pierre Clover fondée sous le patronage de Ledochowski, qui subventionnait les missions d'Afrique jusque là surtout financées par la France, NS, Saint-Siège, vol. 21.

<sup>124</sup>. Le vicariat Soudan égyptien, jusque là géré par les missionnaires italiens de Vérone, « passe aux mains d'un membre allemand de la même société, Mgr Geyer »; le vicariat du Ho-Nan Nord allait à l'Italien Menicatti (de la société des missions étrangères de Milan), lettre 185 de Nisard, 19 novembre 1903, NS, Saint-Siège, vol. 4, gouvernement intérieur de l'Église, août 1903-décembre 1907.

chaleureusement accueillis en Alsace-Lorraine <sup>125</sup>; et bien d'autres, tels les bénédictins de Belgique <sup>126</sup>, désormais sous contrôle allemand. Dans les années qui précèdent le conflit général, se multiplièrent les mises au point sur l'« entente projetée entre Vienne, Berlin et le Saint-Siège et dont la pointe serait dirigée contre l'Italie et contre la France » <sup>127</sup>. Le bilan colonial était aussi sombre, très germanique - et beaucoup moins anti-italien que le reste de la stratégie romaine, la Curie s'intéressant fort aux profits coloniaux, notamment dans l'empire ottoman (c'est par la gestion des intérêts pontificaux (privés) que l'« homme d'affaires » Bernardino Nogara, Délégué italien du Conseil de la Dette Publique turque, clé des alliances financières germano-italiennes dans cette zone, entama avant 1914 son extraordinaire ascension de financier du Vatican <sup>128</sup>).

Paris semble n'avoir rien ignoré des progrès missionnaires allemands, salués par des festivités romaines répétées. « En Asie Mineure », la poussée catholique allemande avait suivi « la direction des chemins de fer de Bagdad » <sup>129</sup>; au germanophile Piavi avait à Jérusalem succédé à la fin de 1906 un élu du même type, Camassei, qui rassura indûment les Français par une solide réputation anti-italienne <sup>130</sup>: en mars 1914, les missions allemandes avaient comme les emprunts, acquis « la première place », affichée par l'importance des « oeuvres d'éducation », de Constantinople à la Palestine <sup>131</sup>. En Extrême-Orient, tout était fait pour édifier « une colonie allemande qui puisse servir de point d'appui au développement d'une action commerciale et peut-être même politique »: les succès remportés en Chine, grâce à « la tournée de l'Abbé Schmidlin, à la suite de laquelle certains vicariats apostoliques nous ont échappé », se lamentait Paris <sup>132</sup>, s'étendaient désormais au Japon: les « marianistes français » y avaient frayé la voie à des Allemands, missionnaires de Steyl et franciscains, expédiés du Chantoung <sup>133</sup>. En Afrique, Berlin fit prospérer l'acquis des années 1890, où les « bénédictins

<sup>125</sup>. Note Guthlin non signée, Rome, 27 octobre 1906, sur la visite du MAE allemand von Tschirschky au Saint-Siège et ses entretiens avec Merry del Val, NS, Saint-Siège, vol. 6.

<sup>126</sup>. Note Guthlin non signée, Rome, 18 août 1907, sur le voyage du cardinal Vannutelli à Metz puis en Belgique où il passerait 3 à 4 semaines à l'abbaye bénédictine de Maredsous; le Saint-Siège était ravi de son accueil glorieux à Metz, NS, Saint-Siège, vol. 6.

<sup>127</sup>. Lettre 76 de de Fontenay, Budapest, 1er avril 1909, NS, Autriche-Hongrie, vol. 24, politique étrangère, dossier général, 1908-1914.

<sup>128</sup>. Lettre 634 de Bompard, Therapia, 25 août 1913, NS, Allemagne, vol. 25, Triple Alliance, 3 janvier 1912-6 juillet 1915. Sur la suite, voir *Le Vatican...*, *passim*, et LO BELLO Nino, *Vatican's Wealth*, New York, Trident Press, 1968; *Vatican, USA*, New York, Trident Press, 1972.

<sup>129</sup>. Note de Guthlin, non signée, Rome, 18 janvier 1908, sur l'arrivée du nouveau ministre de Prusse au Saint-Siège, von Mühlberg (successeur de von Rotenham), la présentation de ses lettres créance, son long entretien avec Pie X, puis la « grande réception » de « la colonie allemande », avec le premier secrétaire von Bergen (futur ambassadeur du Reich au Saint-Siège de 1920 à 1943), tous les ecclésiastiques séculiers et réguliers de Rome et membres des instituts allemands et autrichiens, NS Allemagne, vol. 73, 1897-1914, Questions religieuses, rapports avec le Saint-Siège.

<sup>130</sup>. Note Guthlin non signée, Rome, 9 novembre 1906, NS Allemagne, vol. 73. Le nouvel élu maintint l'héritage germanique en Palestine, voir *Le Vatican...*, p. 67-68.

<sup>131</sup>. Brochure de Gustave Mendel, ronéotée de 40 p., « Note sur un projet qui semble propre à fortifier et à étendre l'action économique, intellectuelle et morale de la France dans le monde », NS, Allemagne, vol. 18, politique étrangère, dossier général, 19 janvier 1910-10 juillet 1914.

<sup>132</sup>. Sur Schmidlin seulement, rapport Conty, ministre en Chine, 28 mai 1914, cité par la lettre 380 de Jules Cambon, Berlin, 30 juin 1914, Allemagne, vol. 18, politique étrangère, dossier général, 19 janvier 1910-10 juillet 1914. Le RP Joseph Schmidlin, Alsacien germanisé, haineux envers la France impie comme l'atteste son mémoire sur les missions publié en 1916, *La culture allemande, le catholicisme et la guerre*, était « depuis 1910 un dangereux agent de propagande contre les missions françaises, en particulier en Chine et en Turquie », lettre du MAE à de Margerie, Paris, 22 septembre 1924 et mémoire cité par Canet sur la base du vol. *Pfeilschiffber*, Amsterdam, 1916, Papiers d'agents, archives privées, Canet, vol. 40, missions allemandes depuis 1920.

<sup>133</sup>. Note de Guthlin, non signée, Rome, 28 janvier 1909, sur l'inauguration, pendant la fête de Guillaume II, le 27 janvier, de la Villa Bonaparte de Rome achetée pour abriter l'ambassade de Prusse, avec

allemands » avaient reçu la partie Sud des missions des prêtres du Saint-Esprit: en 1906, la partie Nord desdites missions fut redivisée en deux vicariats, le Nord, « pays d'influence anglaise », le Centre « pays d'influence allemande ». Distinguo formel, tous les deux restant (ou passant) sous tutelle allemande, en échange de prébendes pour les Italiens: le Nord fut laissé à Allgeyer (qui en perdit cependant l'extrémité nord, « la fertile région du Kénia » (*sic*) donnée aux Italiens de la Consolata de Turin); le nouveau nommé, celui du Centre, fut le « P. Vogt, alsacien de naissance »<sup>134</sup>. Le Reich obtint en 1911 l'envoi de missionnaires pour « le service du culte » en Angola et Mozambique - victoire ainsi commentée par l'ambassadeur Cambon: « il n'y a pas que les Portugais qui ont fait des expériences sur ce point » - et en 1912 des prêtres du Sacré-Coeur pour le Congo français<sup>135</sup>.

En avril 1913, Paléologue se lamenta sur « la crise » de « notre Protectorat [qui] s'aggrave chaque jour », les progrès du recrutement étranger et « l'action directe des Puissances germaniques sur la Curie romaine et l'activité indirecte du gouvernement italien sur la Propagande [qui] concourent à nous dépouiller de nos derniers privilèges »; il en conclut qu'« aucune mesure de salut ne p[ouvai]t être efficace en dehors d'un arrangement avec le Saint-Siège »<sup>136</sup>. Quadrature du cercle, car la question dépendait bien, en large part, du Vatican, mais il était exclu qu'il la réglât à l'avantage des intérêts du colonialisme français. Le pangermaniste von Hassel le proclama dans son livre paru l'année de la chute du ministre français, *L'Allemagne doit-elle être une puissance mondiale*: ladite puissance passait par la colonisation et l'achèvement de celle-ci, baptisé « civilisation », par l'appui décisif de l'Église: « nous ne pourrions atteindre ce but et remplir ce devoir qu'avec l'aide de Dieu »<sup>137</sup>. Cette aide, dépendant prosaïquement de la Curie, avait été *définitivement* acquise au Reich sous le ministère Delcassé.

---

service religieux à Sainte-Marie dell'Anima, avec « banquet » groupant toute « la colonie allemande » catholique « sans en excepter même les jésuites », NS, Allemagne, vol. 73.

<sup>134</sup>. Note Guthlin non signée, Rome, 18 novembre 1906, NS, Allemagne, vol. 73

<sup>135</sup>. Lettre de Legrand, Rome, 19 janvier 1912, NS, Allemagne, vol. 73.

<sup>136</sup>. Note pour le Ministre de Paléologue, 10 avril 1913, NS, Saint-Siège, vol. 25.

<sup>137</sup>. Traduction du livre von Hassel, jointe à la lettre d'Arqué 2, Nuremberg, 12 septembre 1905, Allemagne, vol. 16, politique étrangère, dossier général, 1904-1906.